

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la commune d'Aubinges, légalement convoqué en date du douze juin s'est réuni salle communale d'Aubinges sous la présidence de Pascale ROUZIER, le Maire

Etaient présents : Mmes Pascale ROUZIER, Hélène PIFFAULT, Florence JERABEK, Maud LECOURIEUX

Mrs : Bernard ZIMMERLI, Stéphane BERTIN, Rémy PICARD, Rudy ROGER
Absente excusée : Marie VAN IERSEL

Secrétaire de séance : Florence JERABEK

Approbation du compte-rendu du 12 avril 2024

Ordre du jour :

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations,

Zone d'accélération des énergies renouvelables,

Vente – achat de parcelles (une partie ZD0058 – parcelle ZD 0059)

Annulation de subvention ASSAD

Questions diverses : organisation du 14 juillet, graines de famille, élections législatives du 30 juin et 7 juillet -tour de garde, SIVY restitution étude, SDE- bilan de suivi énergétique, point travaux...

2024-13 DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Madame le Maire fait part au Conseil municipal des décisions qu'elle a prise dans le cadre des délégations accordées par le Conseil municipal selon l'article L2122-22 du code des collectivités CGC au titre du début du 2^{ème} trimestre 2024

Fournisseurs	DEVIS/BON DE COMMANDE	Objet	Montant HT
GONIN	DEVIS D000761 DU 29/01/2024	Toiture préau	7 871.32
GEOPTIS	Commande du 30042024	Etude de modification de tableau de classement intégrant une partie des chemins ruraux	2500.00
SAINT-MACLOU	Commande 064-8941/1 du 07/05/2024	Tapis de Propreté	98.73
CAD RUGGERI	BON COMMANDE DU 10052024	Feu d'artifice	983.33
METHIVIER	DEVIS 060767 DU 06062024	Défaut boîte de vitesse	3 196.23
EQUIP JARDIN	DEVIS 6134056 DU 05062024	Fuite huile perche élageuse	238.86
EQUIP JARDIN	DEVIS 6132916 DU 23052024	Entretien débroussailleuse	151.75

2024-14-ZONE D ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables visant à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité.

Madame le Maire précise aux conseillers municipaux que la commune doit identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable.

En application de l'article L141-5-3 du code de l'énergie, ces zones sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installée.

A cette effet une réunion publique s'est tenue salle communale le 21 mai 2024 à Aubinges ouverte à tous les habitants de la commune, aux agriculteurs et pour laquelle la population a été conviée par distribution de courriers.

Considérant le peu de personnes présentes, considérant l'absence de projet,

Madame le Maire propose au Conseil municipal de ne pas identifier de zone d'accélération des énergies renouvelables

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 8 voix pour :

- d'accepter la proposition de Maire le Maire,
- de charger madame le Maire de transmettre la délibération au référent préfectoral ainsi qu'à la communauté de communes.

2024-15 ANNULATION D UNE SUBVENTIONS 2024

Madame le Maire informe le conseil municipal que la subvention accordée à l'ASSAD d'un montant de 100 euros n'a pas pu être versée en raison d'un changement de statuts de la structure.

Madame le Maire en raison de ce motif demande au Conseil d'annuler l'attribution de la subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide par 8 voix pour d'adopter la proposition de madame le Maire.

2024 -16 VENTE - ACHAT DE PARCELLES - ZD0059 - ZD0058

Madame le Maire rappelle au conseil de la demande de Madame G. ARTUR qui a fait part de son souhait d'échanger une parcelle longeant l'atelier la ZD0059 contre une partie de la parcelle ZD0058 contenant l'atelier et longeant le Colin.

Considérant les distances de sécurité pour le tir du feu d'artifice notamment sur la parcelle ZD0058.

Madame le Maire propose au conseil municipal de ne pas procéder à la vente d'une partie de la parcelle ZD0058 et de ne pas acheter la parcelle ZD0059.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 8 voix pour

- d'accepter la proposition de madame le Maire énoncée ci-dessus,
- d'informer Madame G.ARTUR de cette décision.

Questions diverses :

Organisation du 14 juillet : L'organisation est identique à celle de l'an dernier – Le traiteur Verdier est retenu. Un bal populaire est évoqué pour l'édition 2025
L'herbe de la parcelle ZD0058 sera fauchée avant le 14 juillet 2024.

Journée Graines de famille du 21 septembre :

la programmation est établie comprenant un spectacle surprise avec intervenants extérieurs ou en interne,
la conception et l'édition des programmes seront finalisés par J.LEBLANC pendant la période estivale pour une distribution à la rentrée.

Un spectacle de Damien BOUVET aura lieu salle communale le 19 juin à 15h00, précédemment en résidence sur deux jours en interaction avec l'école d'Aubinges.

Feuille trimestrielle :

Le ramassage des ordures ménagères sur Aubinges se fera à partir du 1^{er} juillet **le jeudi** au lieu du vendredi, excepté à Lusson, Moury, les Vincents, la grive **le mardi** (par le petit camion), excepté route de la Garenne (1-3-5) qui doit se faire en même temps que celui des Aix d'Angillon ;
Amende pour dépôts sauvages à rappeler.
Horaires concernant le bruit à rajouter ainsi que la taille.

SIVY : L'étude réalisée sur la peupleraie doit être restituée le 3 juillet à 9h 30-10h

Elections législatives : 30 juin et 7 juillet

30 juin 2024

Matin (8h-12h)	Midi (12h-15h)	Soir (15h-18h)
Rémy PICARD (si pluie) Stéphane BERTIN Laure BERTIN	Bernard ZIMMERLI Pascale ROUZIER Maud LECOURIEUX	Marie VAN IERSEL Florence JERABEK Rudy ROGER

Une autre personne est à prévoir pour le 1^{er} tour

Le second tour des élections du 7 juillet 2024 aura lieu **à la cantine de l'école en raison** d'une location prévue

Matin (8h-12h)	Midi (12h-15h)	Soir (15h-18h)
Rémy PICARD Stéphane BERTIN Hélène PIFFAULT	Bernard ZIMMERLI Rudy ROGER Marie VAN IERSEL	Florence JERABEK Maud LECOURIEUX (départ 17h30) Pascale ROUZIER

Bilan du suivi énergétique des bâtiments communaux

Il y a une augmentation importante de consommation d'énergie à la Mairie, à la salle du Foyer Rural en 2023.

Les consommations ont doublé entre 2022 à 2023

Point travaux

Mairie

L'entreprise GUILAUMOT n'a pas commencé les travaux

L'entreprise Gréverie a reçu un acompte de 30% pour approvisionnement.

Eglise : L'entreprise DUNOYER doit estimer le coût des réparations du vitrail détérioré

Une réactualisation du devis de remplacement des bancs est à réaliser par l'entreprise GREVERIE avant signature pour des travaux en 2025.

Accessibilité - LPPJ – CAZIN sont évoqués.


Lavoir : L'entreprise de Ferronnerie de Morogues doit être recontactée.

Voirie : la sente de Ruelle devient impraticable en raison de l'absence de taille de haie de certains riverains, il est de même pour le carrefour des Gaultiers et au carrefour de la parcelle ZK 11 (chemin rural dit de l'arbaletier).

CDC : une visite de la déchetterie est prévue en septembre.

La séance a été levée à 20 h

Le Maire,
Pascale ROUZIER



La secrétaire,
Florence JERABEK

